

78^e 9
 Naissance de
 Pierre
 Tujague

L'an mil huit cent trente huit et le quatorze octobre, à
 dix heures du matin, par devant nous, adjoint du maire, officier
 de l'état civil de la commune de Torgue, Canton de Tarbes
 (sud) département des hautes pyrénées, est comparu le sieur
 Tujague Jean, âgé de vingt huit ans, marchand de volailles,
 domicilié à Torgue, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin,
 né hier à onze heures du soir, de lui déclarant, en la maison
 du sieur Pons, vigneron de Torgue, où il est locataire, et de
 Duffau Catherine, âgée de vingt huit ans, son épouse, et auquel
 il a déclaré vouloir donner le prénom de Pierre; lesdites déclaration
 et présentation faites en présence de Bruno, Jean, fils aîné, âgé de
 trente trois ans, cultivateur, domicilié à Torgue, et de Lafont Gilles
 âgé de vingt sept ans, cultivateur, domicilié au même lieu; et,
 ont les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance,
 après qu'il leur en a été donné lecture, non le père de l'enfant
 qui a dit ne savoir.

In the year one thousand eight hundred thirty-eight, on the fourteenth of October, at ten o'clock in the morning, before us, deputy to the mayor, civil registrar of the commune of Torgue, canton of Tarbes (south), department of Hautes-Pyrénées, appeared Jean Tujague, twenty-eight years old, shoemaker, residing in Torgue, who presented to us a male child, born yesterday at eleven o'clock in the evening, of him the declarant and Catherine Duffau, twenty-eight years old, his wife, to whom he declared he wished to give the first name Pierre

This declaration and presentation were made in the presence of **Jean Bruno**, son of the same, thirty-three years old, farmer, residing in Torgue, and **Gilles Lafont**, twenty-seven years old, farmer, residing in the same place; and the witnesses signed the present birth act with us after it was read aloud, except for the father of the child who said he did not know how to sign.

10/14/1838